

**bienvenue !
Degemer mat !**



Concertation Plan de circulation Sud Gare - Ste Thérèse

Villes apaisées Quartiers à vivre
Rue de l'Avenir/CVTCM

9 juin 2023



Été 2020 : crise sanitaire, déconfinement et aménagements transitoires

- Souhait des élu.e.s d'élargir les expérimentations aussi dans un quartier, et pas uniquement sur les boulevards du centre-ville
- Proposition du quartier Sud Gare/Ste Thérèse pour ses problématiques de trafic de transit, et mise en place de certains sens uniques de circulation



Contexte

→ Mauvaise compréhension de la démarche par les riverains

- Manque de communication
- Aménagements cyclables critiqués car peu utilisés
- Sentiment de passage en force là où la vie locale est prédominante



Contexte

→ Vive opposition de certains riverains

- Plusieurs pétitions contre la démarche
- Mise en pause début 2021 en attendant un meilleur contexte sanitaire

... puis pétition POUR le retour du dispositif (+de 150 signatures)



Les grands principes de la mission (collectivité)



LAURENT FOUILLÉ
Sociologue Urbaniste



UN PRINCIPE DE CLARTÉ DE LA DÉMARCHE

Périmètre de travail clarifié et **transparence** dans les relations avec les acteurs, partenaires et parties-prenantes rencontrés sont deux principes nécessaires à la mise en sécurité de la maîtrise d'ouvrage, du prestataire... et de la mission. Dans ce contexte, une attention particulière sera portée au lien avec le service communication de la ville.

L'utilisation de la plate-forme numérique dédiée fera l'objet d'échanges réguliers avec la maîtrise d'ouvrage.



UN PRINCIPE DE PRISE EN COMPTE LA DIVERSITÉ DES PARTIES PRENANTES

Le sujet et les thématiques soumis à débat sont complexes et impliquent la prise en compte de plusieurs domaines d'intervention de l'action publique... et le dialogue avec des acteurs aux représentations très diverses. C'est un atout qui permet une large surface de réflexion, mais un défi majeur pour la conduite du dispositif qui devra permettre d'en dégager une matière exploitable



Les grands principes de la mission (panel citoyen)



UN PRINCIPE DE MOBILISATION SUR TOUTE LA DURÉE DE LA DÉMARCHE

Notre expérience nous permet de mesurer toute la difficulté de la mobilisation des parties prenantes dans le temps. Certaines de ces parties prenantes se retirent parfois du débat, pour diverses questions. Nous accordons une attention particulière à la mobilisation des publics tout au long du dispositif. Cette mobilisation passe par la convivialité de la démarche et une capacité à rendre compte, tout au long du processus de concertation, des avancées permises par les travaux collectifs, afin d'intégrer les habitants dans la mise en récit.



UN PRINCIPE DE MONTÉE EN COMPÉTENCE ET EN GÉNÉRALITÉ

La conception d'un projet implique une montée en compétences et en généralité des participants à la démarche, dans le cadre de règles, de temps et d'outils d'apprentissage communs. Cela implique une attention particulière aux méthodes de transmission et de partage des enjeux du projet. Mettre en perspective et donner les clés de compréhension des enjeux aux participants est un défi auquel nous nous attacherons, pour développer leur capacité d'analyse critique sans prétention à transformer chacun en expert.



La sélection du panel citoyen

- Environ 150 candidatures

Panel :

- 23 personnes (12 femmes pour 11 hommes)
- 4 catégories d'âges 18/30 ans, 30/45 ans 45/60 et +60
- Lieu de vie précis dans le quartier (représentativité géographique)
- Mode de déplacement principal au quotidien (voiture, vélo, marche, TC)

→ si trop de personnes dans l'analyse croisée des critères : tirage au sort



Les parties prenantes

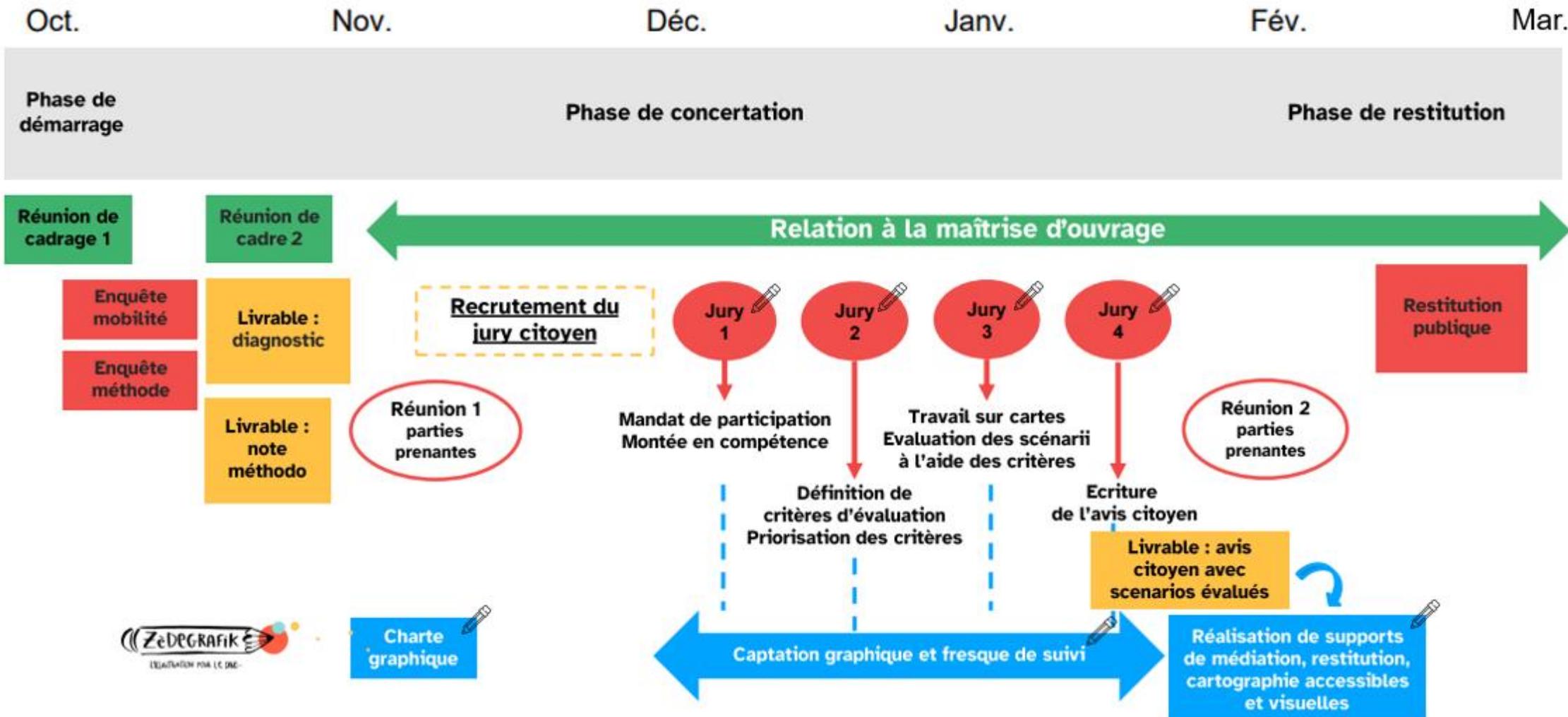
- **Groupe d'un vingtaine de personnes représentant les pétitionnaires (ou des personnes s'étant mobilisées à titre individuel)**

→ Pas de candidatures au panel

→ Mais un statut particulier de contrôle et de supervision de la méthode



Phasage de la mission



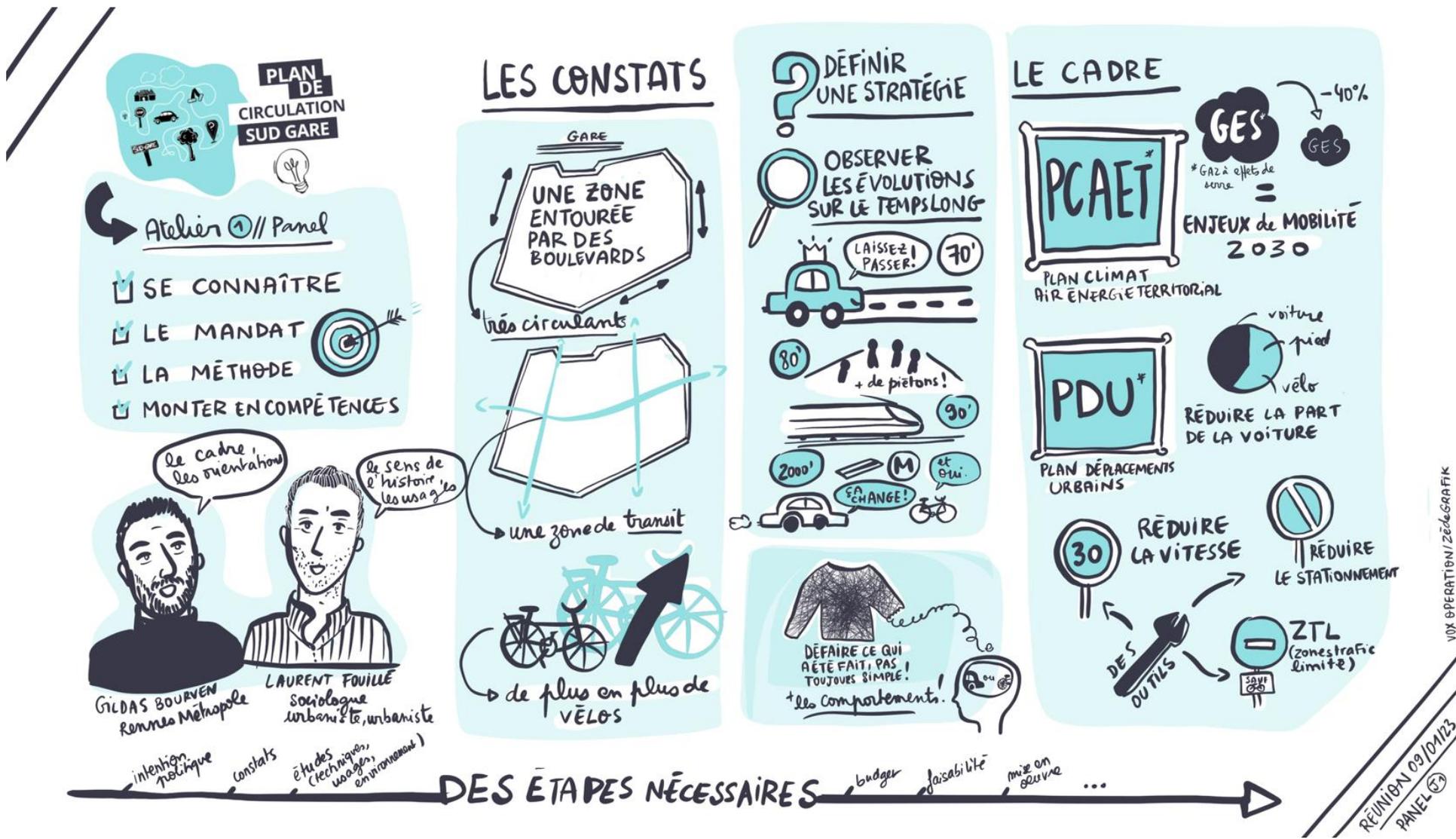


Une réflexion plus large que le seul plan de circulation

- De fortes attentes de végétalisation
- Des enjeux de sécurité routière largement évoqués
- Le stationnement payant pour réguler l'offre en lien avec la gare
- Une rue aux écoles pour répondre à des demandes récurrentes d'apaisement aux abords du groupe scolaire De Mun



Facilitation graphique





Calendrier

6 mars : dernier atelier, rédaction de l'avis citoyen

30 mars : Présentation de l'avis citoyen aux parties prenantes (DQSO)

13 avril : Présentation de l'avis citoyen par les élu.e.s au Conseil de quartier
puis mise en ligne sur le site de la Fabrique Citoyenne

22 mai : GTATEC validation élu.e.s de la proposition des services

08 juin : Présentation de la proposition des services par les élu.e.s au Conseil de quartier
(*y compris stationnement payant*)

CM du 27 juin : proposition d'extension du secteur (partiel) en stationnement payant

Mise en œuvre: Octobre

Merci pour votre
écoute 😊☀️🇫🇷